

bâtie en 1863 a été conservée, une autre chapelle lui fait aujourd'hui pendant. Le nouveau clocher surmonté d'une flèche, renferme une cloche de 800 kilos.

M. Cholin a consacré à cette église la note suivante : « Elle paraît remonter au ^{xv}^e siècle. Son porche ouvert par trois arcades à cintre brisé sert de base au clocher moderne. Le chevet est à cinq pans. Des voûtes en plâtre ont été récemment construites sur la nef et le sanctuaire. Elles simulent des croisées d'ogives. »

Temporel. Sous l'ancien régime, la dime dans cette paroisse se payait au ¹¹^e (Mémoires de Nicolas de Villars). Au temps de Mascaron le prieur prenait les trois quarts de la dime, le curé l'autre quart. Depuis une transaction intervint d'après laquelle le prieur prenait les deux tiers, le curé l'autre tiers. Il en était ainsi à la veille de la Révolution. Anciennement la cure de Virazeil avait deux annexes : ¹^e Abondance et ²^e Pardoux. du Brunt. Lorsque ces deux anciennes paroisses furent érigées en vicairies perpétuelles, le curé de Virazeil garda sa part de dime qu'il y prélevait d'abord un quart, ensuite un tiers. Il fut obligé, il est vrai, de contribuer avec le prieur à la portion congrue des titulaires des nouvelles cures proportionnellement au revenu qu'il en retirait. En 1790 sa quote-part pour les deux était de 460 livres. Outre ces dimales le curé de Virazeil jouissait : 1^o de l'enclos du prieuré de Virazeil consistant en terre labourable, pré et verges de 1 journal et $\frac{1}{2}$ d'une valeur locative de 185 livres et capitale de 3410 livres. ²^e Cet enclos avait été cédé par le prieur pour l'acquisition d'une messe matutinale. 3^o d'une pièce de terre labourable de $\frac{1}{2}$ journal 10 escats à Cagne-rak, d'une valeur locative et capitale de 990 livres; 4^o d'une vigne de 2 journaux 8 escats dans la paroisse de ¹^e Abondance, estimée 440 livres; 5^o d'une tour appelée le Colombier, estimée 120 livres. Il y avait aussi un presbytère qui ne fut pas aliéné pendant la Révolution et qui, après le Concordat, fut rendu à sa destination. Le compte de régie du curé de 1790 porte en recette : 4999 livres et en dépense (frais de perception 210 livres; portions congrues aux curés de ¹^e Abondance et de ²^e Pardoux 460 livres) 670 livres; d'où revenu net 4329 livres.

Sous l'ancien régime la fabrique de Virazeil jouissait de deux vignes, la première située près et au-dessous du moulin de Maleroche, la seconde en dehors des possessions de la citoyenne Guillou, d'une contenance totale de 1 journal $\frac{1}{2}$ 18 escats, d'une valeur locative de 60 livres, qui furent vendues 1320 livres pendant la Révolution. En 1810 le revenu de cette paroisse n'était que de 28 livres provenant des 12 chaises qui étaient dans l'église et d'une quinzaine dans toute la paroisse. Les vases sacrés étaient en fer blanc, sauf la coupe du calice qui était en argent.

Avant la Révolution les pauvres de la juridiction, composés des trois paroisses de ¹^e Pierre de Londres, ¹^e Abondance et Virazeil, jouissaient d'un revenu annuel de 450 livres provenant d'un capital de 900 livres dont 6000 avaient été laissés par M. de Mauris, ancien prieur. (Sur la famille de Mauris voir notamment, Andrieu, Bibliographie.) « Ce revenu est insuffisant, écrivait en 1778 un curé de Virazeil; vu le grand nombre des malades et des familles, à peine pourrait-il suffire à soulager ces malheureux alités que le zèle charitable et la religion des habitants daignent recourir aux secours même de leur nécessaire. La paroisse de ¹^e Abondance, limitrophe de celle de Virazeil, est d'égale étendue et a, à peu près, le même nombre de paroissiens. Une quarantaine de chaumières assises sur un fond ingrat, chargés des impôts royaux et seigneuriaux, composent une famille de plus de 300 misérables sans espoir d'autres secours. Leurs pasteurs ne peuvent que gémir de leur indigence qu'ils ne peuvent que faiblement soulager.

11 Les vignes provenaient, sans aucun doute, de deux anciennes friches supprimées vers 1740. Elles sont mentionnées dans les Mémoires de Nicolas de Villars en 1603 et dans le verbal de Mascaron en 1680.